

Le verset de la semaine

Tazria

Un homme, lorsqu'il y aura dans la peau de sa chair une tumeur, une dartre ou une tache qui devienne une plaie de lèpre dans la peau de sa chair, on l'amènera auprès d'Aharon le prêtre ou auprès de l'un de ses fils les prêtres... (Lévitique XIII, 2)

Ce verset introduit les passages de la paracha Tazria qui traitent longuement de différentes actions de la peau que, par faute de mieux, on désigne du nom de « lèpres ». Ces lois n'ont plus cours aujourd'hui. Et même au temps où ces lois avaient cours, ce n'était pas pour toutes les maladies, mais uniquement pour celles-là, la règle étant que celui qui est malade doit aller voir un médecin.

Cela dit, la démarche du verset est éternelle et la Thora enseigne ici le lien entre le corps et l'esprit. Celui qui a une « tumeur » doit aller voir le prêtre, dit le verset. La « lèpre » représente toutes les maladies et les souffrances où il est nécessaire de s'occuper de son esprit parallèlement aux soins que l'on prodigue grâce à la médecine.

Le corps et l'esprit sont profondément liés l'un à l'autre et ont des influences réciproques.

C'est ainsi que Rabbi Yéhouda Halévy enseigne l'importance de prendre soin de son corps car seul un corps sain peut s'approcher d'Hachem dans la joie. Et inversement, celui dont la conscience n'est pas tranquille, est rongé de l'intérieur.

Corps et esprit, prenons soin de l'un et de l'autre !